

N/réf. HR/LSR/AVDCH/USPI
Affaire traitée par SPOP, AVDCH et USPI

Lausanne, le 3 juillet 2012

**Circulaire 12/06 destinée aux Contrôles des habitants et bureaux
des étrangers du canton**

**Nouveaux formulaires de déclaration d'arrivée et de départ en conformité avec la teneur
de la LCH au 1^{er} mai 2010**

Mesdames, Messieurs les Préposé-e-s,

1. Introduction

Suite à l'entrée en vigueur le 1^{er} mai 2010 des modifications de la [loi sur le contrôle des habitants \(LCH, RSV 142.01\)](#), le SPOP a publié de nouveaux formulaires d'arrivée et départ (circulaire 10/09 du 7.12. 2010).

Bien que conformes aux nouvelles dispositions légales, la pratique a mis en exergue que ces formulaires ne correspondaient pas aux besoins des contrôles des habitants (CH) et des gérances.

Fort de ces constats, une délégation, composée de représentants de l'association vaudoise des contrôles des habitants ([AVDCH](#)), du [SPOP](#), de la section vaudoise de l'Union suisse des professionnels de l'Immobilier ([USPI-Vaud](#)) et du [Préposé cantonal à la protection des données et à l'information](#), s'est rencontrée à plusieurs reprises afin d'en élaborer de nouveaux.

2. Présentation des nouveaux formulaires

Les nouveaux modèles, joints en annexe, peuvent aussi être téléchargés en version pdf et word sur [Spop-Com](#) et les sites internet de l'[AVDCH](#) et de l'[USPI-Vaud](#).

Nous vous prions de prendre note que ces documents ne sont plus disponibles en version papier à encre de duplication.

Plusieurs formulaires sont à disposition :

Pour les gérances, logeurs ou propriétaires :

- un formulaire d'**arrivée** en 3 parties (A, B et C)

- **A** Cette partie doit être remplie par la gérance, le logeur ou le propriétaire puis envoyée au contrôle des habitants de la commune.

- **B** Cette partie doit être remise au-x locataire-s, par la gérance, le logeur ou le propriétaire.
 - **C** Cette partie doit être remplie par la gérance, le logeur ou le propriétaire puis envoyée au fournisseur d'énergie (services industriels ou autres).
- un formulaire de **départ** en 3 parties (A, B et C)
- **A** Cette partie doit être remplie par la gérance, le logeur ou le propriétaire puis envoyée au contrôle des habitants de la commune.
 - **B** Cette partie doit être remise au-x locataire-s, par la gérance, le logeur ou le propriétaire.
 - **C** Cette partie doit être remplie par la gérance, le logeur ou le propriétaire puis envoyée au fournisseur d'énergie (services industriels ou autres).

Pour les habitants et administrations communales :

- un formulaire d'**arrivée** à remplir par l'habitant.
- un formulaire de **départ** à remplir par l'habitant.

3. Indications facultatives

Certaines données sont demandées à titre facultatif mais se révèlent indispensables pour la réalisation des tâches de service public dévolues à d'autres administrations ou service communaux.

Pour rappel, les informations récoltées par les CH (et les gérances, logeurs ou propriétaires) ne doivent pas être transmises à des tiers non autorisés.

3.1 Indications relatives à la profession et à l'employeur

Selon la teneur actuelle de l'article 4 LCH, la déclaration ne renseigne plus la profession et l'employeur.

Pendant, la suppression de renseigner la profession et l'employeur pose quelques problèmes pratiques, notamment au regard de la mission d'information des CH aux autres administrations dévolue par l'article premier de la LCH. En effet, différents services, notamment les services sociaux, les caisses de compensation ou les offices communaux chargés de les assister dans leurs tâches ainsi que l'Office vaudois de l'assurance-maladie (ex-OCC) obtiennent des contrôles de habitants les données utilisées pour effectuer les contrôle nécessaires en matière d'affiliation des citoyens nouvellement arrivés dans les communes, dont les références de leur employeur. Dès lors, depuis que ces dernières données ne sont plus gérées par les communes, cela a entraîné de nombreux problèmes et une augmentation superflue du travail administratif des services précités. Ceux-ci devant désormais écrire aux citoyens pour leur demander cette information.

Cela étant, un postulat demandant la réintégration de ces données dans la LCH est actuellement pendant au Grand Conseil. L'AVDCH et le SPOP y sont favorables et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier.

Dans l'intervalle, ces données sont récoltées à titre facultatif.

3.2 Autres indications facultatives

Les CH récoltent également des informations permettant d'entrer en contact rapidement avec l'administré (email, numéros de téléphones, école ou établissement fréquenté par les étudiants).

Pour répondre aux exigences de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres, il convient de présenter le contrat de bail lors de l'annonce d'arrivée ou d'un changement d'adresse ou, à défaut, une attestation du logeur. Le préposé relève alors uniquement les informations nécessaires (EGID et EWID) sans conserver de copie du document.

4. Cas particulier - indications relatives à l'appartenance religieuse

En application de l'article 4 alinéa 2 LCH, les renseignements relatifs à l'appartenance religieuse sont facultatifs et peuvent être corrigés gratuitement et en tout temps, sur simple demande de l'intéressé. Le préposé recueille directement l'information au guichet. Les communautés religieuses reconnues d'intérêt public ont d'ailleurs édité un dépliant à ce propos (voir information du 10 janvier 2012).

L'article 22a LCH précise que le contrôle des habitants communiqué aux paroisses de l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud, à celles de la Fédération ecclésiastique catholique romaine du Canton de Vaud ainsi qu'à la Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud, l'arrivée ou le départ de toute personne qui a déclaré appartenir à la confession réformée, catholique romaine ou israélite **et** qui a autorisé la communication de ces données.

Cette communication est limitée aux informations suivantes :

- a) *nom, prénom, date de naissance, état civil et adresse des adultes, filiation;*
- b) *nationalité et origine;*
- c) *l'appartenance à la communauté religieuse demanderesse reconnue de droit public ou reconnue d'une autre manière par le canton ;*
- d) *nom, prénom, sexe, date de naissance des enfants.*

Ces données sont destinées uniquement aux fichiers des Eglises et ne sauraient être utilisées à d'autres fins.

Il convient de noter qu'en matière d'historique des données relatives à l'appartenance religieuses le principe est que celles-ci doivent être effacées.

6. Entrée en vigueur

La présente circulaire, qui entre en vigueur immédiatement, annule et remplace la circulaire 10/09.

Tout en vous remerciant pour votre précieuse collaboration, nous vous prions, d'agréer, Mesdames, Messieurs les Préposé-e-s, nos salutations distinguées.




H. Rothen
Chef de service



Frédéric Dovat
Secrétaire général de l'USPI Vaud

La Présidente AVDCH



Claude Petit

Annexes :

- Formulaires d'annonce d'arrivée
- Formulaires d'annonce de départ

Pour information :

Préfectures
CMTPT
CDAP
Archives cantonales
BRES
SeCRI
Police cantonale du commerce
UCV
AdCV
ACI
Le Préposé à la protection des données
Gérances (via USPI-Vaud)

A

**A compléter obligatoirement par la gérance ou le propriétaire ou le logeur à l'égard de son sous-locataire
en référence à l'art. 14 de la loi du 09.05.1983 sur le contrôle des habitants**

**A envoyer rempli au bureau du contrôle
des habitants de la commune de :**

ARRIVEE

DISTRIBUTION DES FORMULAIRES :

- **A -> Contrôle des habitants**
- **B -> Habitant**
- **C -> Fournisseurs d'énergie (SI)**

Epoux / Partenaire / Personne seule

Familienhaupt / Partner/ Einzelperson - Capo famiglia / partner / persona sola

Nom officiel

Familiennome - Cognome

Nom de célibataire

Geburtsname - Cognome di nascita

Prénoms

Vornamen - Nomi

Sexe :

Geschl. / Sesso

Né(e) le (jj.mm.aaaa)

Geboren am - Nato(a) il

à

in - a

Commune(s) d'origine / nationalité

Heimatort(e)/Nation. - Comune(i) d'origine/nation.

Etat civil

Zivilstand - Stato civile

Permis de séjour

Aufenthaltsbewilligung

Permesso di soggiorno

B C F G L N Autre :...

B C F G L N Autre :....

*N° tél. (fixe ou mobile)

**facultatif*

Epouse / Partenaire

Ehefrau - Sposa

Enfant(s) mineur(s) vivant dans le ménage et compris dans la déclaration d'arrivée

Minderjährige oder andere Person(en) - Minorenni o altra(e) persona(e) vivente(i) con la famiglia

Nom Prénom(s) Familiennome Vorname(n) Cognome Nome(i)	Date de naissance Geburtsdatum Data di nascita	*Origine/Nationalité Heimatort(e) Origine(i)	Sexe Geschl. Sesso

Exigences liées à la loi fédérale du 23.06.2006 sur l'harmonisation des registres et de sa loi vaudoise d'application du 02.02.2010

A compléter obligatoirement par la gérance ou le propriétaire ou le logeur à l'égard de son sous-locataire :

N° EGID : _____ N° EWID : _____ à défaut d'EWID, N° administratif du logement : _____

Identité du locataire sortant (Nom, prénom) : _____

Localisation du logement : Etage : _____ Nbre de pièces : _____ Surface : _____

Location Sous-location* Propriété/PPE Local professionnel (non admis comme logement)

Nombre de personnes habitant le logement : _____

*Nom et prénom de l'occupant : _____

Ancienne adresse

Frühere Adresse - Indirizzo precedente

Rue

Strasse - Via

N°

Nr. - No

chez

bei - presso

N° postal - Localité/Pays

Ort/Land - Località/Paese

Nouvelle adresse dès le

Neue Adresse ab - Nuovo indirizzo dal

Type de résidence : Principale Secondaire

Rue

Strasse - Via

N°

Nr. - No

chez

bei - presso

N° postal - Localité

Ort - Località

OBSERVATIONS :

Date, timbre et signature de la gérance ou du propriétaire :

Type de location :

- Locataire Sous-locataire
 Propriétaire Co-locataire
 Local professionnel

Type de résidence :

- Principale Secondaire

B A remplir par l'habitant

ARRIVEE
Changement d'adresse

DISTRIBUTION DU FORMULAIRE « B »

A remettre personnellement au contrôle des habitants de la nouvelle commune de résidence, avec une copie du bail à loyer (voir les instructions au verso)

Epoux / Partenaire / Personne seule

Familienhaupt / Partner/ Einzelperson - Capo famiglia / partner / persona sola

Nom officiel

Familiennome - Cognome

Nom de célibataire

Geburtsname - Cognome di nascita

Prénoms

Vornamen - Nomi

Sexe :

Geschl. / Sesso

Né(e) le (jj.mm.aaaa)

Geboren am - Nato(a) il

à

in - a

Commune(s) d'origine / nationalité

Heimatort(e)/Nation. - Comune(i) d'origine/nation.

Etat civil

Zivilstand - Stato civile

dès le

ab/ dopo

Permis de séjour

Aufenthaltsbewilligung
 Permesso di soggiorno

- B C F G L N Autre :....

Epouse / Partenaire

Ehefrau - Sposa

Enfant(s) mineur(s) vivant dans le ménage et compris dans la déclaration d'arrivée/changement d'adresse

Minderjährige oder andere Person(en) - Minorenni o altra(e) persona(e) vivente(i) con la famiglia

Nom Prénom(s) Familiennome Vorname(n) Cognome Nome(i)	Date de naissance Geburtsdatum Data di nascita	Lieu de naissance Geburtsort Luogo di nascita	Origine/Nationalité Heimatort(e) Origine(i)	*Confess. Konfession Confessioni	Sexe Geschl. Sesso

***Données facultatives :**

Epoux/Partenaire/Personne seule

Epouse/Partenaire

**N° de téléphone(s) :

Telefonnummer /N° telefono

**e-mail :

Activité

- Salarié(e) Retraité(e) Etudiant(e)
 Sans emploi Indépendant(e) autre :

- Salarié(e) Retraité(e) Etudiant(e)
 Sans emploi Indépendant(e) autre :

Si études, école/faculté suivie :

Schule - Scuola

**Profession :

Beruf/Professione

**Employeur :

Arbeitgeber/Datore di lavoro

**** Ces informations ne sont pas transmises à des tiers non autorisés. L'employeur permet, par exemple, aux services d'urgences (police, urgence-santé, hôpitaux) d'entrer rapidement en contact avec les personnes. Lorsqu'elles sont transmises aux services officiels autorisés, ces données peuvent éviter aux administrés de devoir se rendre spécifiquement auprès du service administratif pour lequel cette information revêt une importance certaine.**

Ancienne adresse

Frühere Adresse - Indirizzo precedente

Rue

Strasse - Via

N°

Nr. - No

chez

bei - presso

N° postal - Localité/Pays

Ort/Land - Località/Paese

Nouvelle adresse dès le

Neue Adresse ab - Nuovo indirizzo dal

Nbre de pièces :

Etage :

Rue

Strasse - Via

N°

Nr. - No

chez

bei - presso

N° postal - Localité

Ort - Località

Date :

Signature

Unterschrift - Firma

OBSERVATIONS :

Extraits de la loi vaudoise du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants :

Art. 3 Déclaration d'arrivée

¹ Quiconque réside plus de trois mois consécutifs ou plus de trois mois par an dans une commune du canton, est tenu d'y annoncer son arrivée.

² Si cette condition est remplie dans plusieurs communes, l'annonce s'effectuera dans chacune d'elles.

³ Lorsqu'un séjour de plus de trois mois est d'emblée prévisible, l'annonce aura lieu dans les huit jours qui suivent l'arrivée.

Art. 4 Contenu

¹ La déclaration renseigne sur :

- le numéro d'assuré au sens de l'article 50c de la loi fédérale du 20 décembre 1946 sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) A ;
- l'identité (nom officiel de la personne et autres noms enregistrés à l'état civil, totalité des prénoms dans l'ordre exact, date et lieu de naissance, filiation, lieu(x) d'origine, sexe) de l'intéressé ;
- l'adresse et adresse postale, y compris le numéro postal d'acheminement et le lieu, l'identificateur de logement EWID, ainsi que le numéro de logement (art. 10 LVLHR) s'il existe ;
- l'état civil ;
- l'appartenance à une communauté religieuse reconnue de droit public ou reconnue d'une autre manière par le canton ;
- la nationalité ;
- le type d'autorisation, si la personne est de nationalité étrangère ;
- l'identité du conjoint ou du partenaire enregistré et des enfants mineurs faisant ménage commun avec lui ;
- la date d'arrivée dans la commune ;
- le précédent et les éventuels autres lieux de résidence ;
- l'établissement ou le séjour dans la commune ;
- la commune d'établissement ou de séjour .

² Les renseignements doivent obligatoirement être fournis, à l'exception des indications relatives à l'appartenance religieuse, qui sont facultatives. Elles peuvent être corrigées gratuitement et en tout temps sur demande de l'intéressé.

Art. 5 Changement de situation

¹ Tout déménagement, y compris au sein d'un même bâtiment, tout changement d'état civil, d'adresse ou d'adresse postale y compris le numéro d'acheminement doit être signalé dans les huit jours.

Art. 8 Moyens de légitimation

¹ En déclarant son arrivée dans une commune, le citoyen suisse est tenu de présenter soit un acte d'origine, un certificat individuel d'état civil ou un certificat de famille. La personne en séjour doit fournir une attestation d'établissement.

² L'étranger doit produire une pièce de légitimation reconnue selon le droit fédéral. S'il est déjà titulaire d'une autorisation de courte durée, de séjour ou d'établissement, il la présentera.

³ La production du certificat de famille ou d'un certificat de partenariat est toujours requise lorsque le conjoint, le partenaire enregistré ou les enfants mineurs sont inclus dans la déclaration d'arrivée.

Modalités d'inscription lors de l'arrivée

Pour les ressortissants suisses

Le nouvel habitant, ou son conjoint, doit se présenter personnellement au guichet.

La taxe communale d'arrivée peut s'élever jusqu'à CHF 30.00 par déclaration

Les documents à fournir – qui doivent correspondre à l'état civil actuel de son titulaire – sont :

Célibataire -18 ans	Célibataire +18 ans	Marié, divorcé, veuf
Acte d'origine ou certificat individuel d'état civil ou certificat de famille suisse des parents	Acte d'origine ou certificat individuel d'état civil	*Certificat de famille suisse, acte d'origine ou certificat individuel d'état civil pour les personnes seules
La présentation d'un * certificat de famille suisse ou d'un acte de famille est systématiquement requise si l'annonce d'arrivée comprend le conjoint et/ou les enfants mineurs .		
Pour les personnes qui souhaitent séjourner en résidence secondaire tout en conservant leur résidence principale dans une autre commune, la production d'une attestation d'établissement (appelée également selon les cantons: attestation de domicile ou de résidence) délivrée spécifiquement par la commune de résidence principale, est exigée.		

**A dater du 1^{er} janvier 2005, le livret de famille suisse n'est plus un document officiel d'état civil. Il n'est dès lors plus admis ; le certificat de famille remplace le livret de famille. Seuls les documents conformes à l'état civil actuel de leurs titulaires sont admis.*

Pour les ressortissants étrangers

Il convient de se présenter personnellement muni, en sus des documents d'état civil conformes à leur état civil actuel (acte de naissance, de mariage, etc...), des papiers de légitimation nationaux valables (carte d'identité ou passeport pour les Européens, passeports pour les autres ressortissants étrangers), ainsi que le livret pour étrangers si vous en êtes titulaire.

Des documents supplémentaires peuvent être requis selon la situation personnelle des arrivants. Des émoluments cantonaux et fédéraux complémentaires seront requis.

Dans tous les cas et afin de répondre aux exigences de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres, **le contrat de bail est sollicité** lors de l'annonce d'arrivée ou d'un changement d'adresse ou, à défaut, une attestation du logeur peut être exigée (modèle à disposition sous <http://www.avdch.ch/formulaires.php>)

La liste des bureaux communaux de contrôle des habitants et leurs horaires d'ouverture peut être consultée sur le site www.avdch.ch

C**A remplir par le propriétaire ou la gérance****ARRIVEE**
Changement d'adresse

DISTRIBUTION DU FORMULAIRE « C »

Aux fournisseurs d'énergie (services industriels ou autres), par le propriétaire ou la gérance

Epoux / Partenaire / Personne seule

Familienhaupt / Partner/ Einzelperson - Capo famiglia / partner / persona sola

Nom officiel
Familiennome - CognomeNom de célibataire
Geburtsname - Cognome di nascitaPrénoms
Vornamen - NomiSexe :
Geschl. /SessoNé(e) le (jj.mm.aaaa) à
Geboren am - Nato(a) ilCommune(s) d'origine / nationalité
Heimatort(e)/Nation. - Comune(i) d'origine/nation.Etat civil
Zivilstand - Stato civilePermis de séjour B C F G L N Autre :...*N° tél. (fixe ou mobile)
*facultatif**Epouse / Partenaire**

Ehefrau - Sposa

Exigences liées à la loi fédérale du 23.06.2006 sur l'harmonisation des registres et de sa loi vaudoise d'application du 02.02.2010

A compléter obligatoirement par la gérance ou le propriétaire ou le logeur à l'égard de son sous-locataire :

N° EGID : N° EWID : à défaut d'EWID, N° administratif du logement :

Identité du locataire sortant (Nom, prénom) :

Localisation du logement : Etage : Nbre de pièces : Surface :

 Location Sous-location* Propriété/PPE Local professionnel (non admis comme logement)

Nombre de personnes habitant le logement :

*Nom et prénom de l'occupant :

Ancienne adresse

Frühere Adresse - Indirizzo precedente

Rue
Strasse - ViaN°
Nr. - Nochez
bei - pressoN° postal - Localité/Pays
Ort/Land - Località/Paese**Nouvelle adresse dès le**

Neue Adresse ab - Nuovo indirizzo dal

Rue
Strasse - ViaN°
Nr. - Nochez
bei - pressoN° postal - Localité
Ort - Località

OBSERVATIONS :

Date, timbre et signature de la gérance ou du propriétaire :

A**Type de location :**

- Locataire
 Sous-locataire
 Propriétaire
 Local professionnel

**A remplir obligatoirement
par la gérance/propriétaire****DISTRIBUTION DU FORMULAIRE :****A – Contrôle des habitants
de la commune de départ****B – Habitant****C – Fournisseur d'énergie (S.I., autres)****DEPART****Epoux / Partenaire / Personne seule**

Familienhaupt oder Einzelperson - Capo famiglia o persona sola

Nom
Familiennome - CognomeNom de célibataire
Mädchenname - Cognome da ragazzaPrénom(s) :
Vorname(n) - Nome(i)Sexe :
Geschl. - SessoNé(e) le :
Geboren am - Nato(a) il*Commune(s) d'origine :
Heimatort(e) - Comune(i) d'origineEtat civil :
Zivilstand - Stato civile**Epouse / Partenaire**

Ehefrau - Sposa

Prénom(s) :
Vorname(n) - Nome(i)Née le
Geboren am - Nata il**Enfant(s) mineur(s) vivant dans le ménage et compris dans la déclaration de départ**

Minderjährige oder andere Person(en) - Minorenni o altra(e) persona(e) vivente(i) con la famiglia

Nom Prénom(s) Familiennome Vorname(n) Cognome Nome(i)	Date de naissance Geburtsdatum Data di nascita	Lieu de naissance Geburtsort Luogo di nascita	*Origine/Nationalité Heimatort(e) Origine(i)	Sexe Geschl. Sesso

Adresse actuelleRue
Strasse - ViaN°
Nr. - Nochez
bei - pressoLocalité/Pays
Ort/Land - Località/PaeseDate du départ : **Nouvelle adresse complète**

Neue Adresse - Nuovo indirizzo

Rue
Strasse - ViaN°
Nr. - Nochez
bei - presso

N° postal et localité/Pays

Date :	Signature	Timbre de la gérance ou du propriétaire :
OBSERVATIONS :		
La loi impose à chacun l'obligation d'annoncer personnellement au contrôle des habitants : son arrivée - son départ - son changement d'adresse - tout événement d'état civil le concernant, dans les 8 jours		

B

Type de location :

- Locataire
- Sous-locataire
- Propriétaire
- Local professionnel

A remplir très lisiblement
par l'habitant

DISTRIBUTION DU FORMULAIRE :

A remettre au bureau du contrôle des
habitants de l'ancienne commune de
résidence

DEPART

Epoux / Partenaire / Personne seule

Familienhaupt oder Einzelperson - Capo famiglia o persona sola

Nom
Familienname - Cognome.....

Nom de célibataire
Mädchenname - Cognome da ragazza

Prénom(s) : Sexe :
Vorname(n) - Nome(i)..... Geschl. - Sesso.....

Né(e) le :
Geboren am - Nato(a) il.....

*Commune(s) d'origine :
Heimatort(e) - Comune(i) d'origine

Etat civil :
Zivilstand - Stato civile.....

Epouse / Partenaire

Ehefrau - Sposa

Prénom(s) :
Vorname(n) - Nome(i).....

Née le
Geboren am - Nata il.....

Enfant(s) mineur(s) vivant dans le ménage et compris dans la déclaration de départ

Minderjährige oder andere Person(en) - Minorenni o altra(e) persona(e) vivente(i) con la famiglia

Nom Prénom(s) Familienname Vorname(n) Cognome Nome(i)	Date de naissance Geburtsdatum Data di nascita	Lieu de naissance Geburtsort Luogo di nascita	*Origine/Nationalité Heimatort(e) Origine(i)	Sexe Geschl. Sesso

Adresse actuelle

Rue N° chez
Strasse - Via..... Nr. - No..... bei - presso.....

Localité/Pays
Ort/Land - Località/Paese.....

Date du départ :

Nouvelle adresse complète

Neue Adresse - Nuovo indirizzo

Rue N° chez
Strasse - Via..... Nr. - No..... bei - presso.....

N° Postal, Localité/Pays
Ort/Land - Località/Paese.....

Date : Signature
Unterschrift - Firma

OBSERVATIONS :

La loi impose à chacun l'obligation d'annoncer **personnellement** au contrôle des habitants : son arrivée - son départ - son changement d'adresse - tout événement d'état civil le concernant, dans les 8 jours

C

Type de location :

- Locataire
- Sous-locataire
- Propriétaire
- Local professionnel

A remplir par l'habitant

DEPART

DISTRIBUTION DU FORMULAIRE :

A remettre, par l'habitant, au fournisseur d'énergie (Services industriels ou autres)

Epoux / Partenaire / Personne seule

Familienhaupt oder Einzelperson - Capo famiglia o persona sola

Nom
Familienname - Cognome.....

Nom de célibataire
Mädchenname - Cognome da ragazza

Prénom(s) :
Vorname(n) - Nome(i).....

Sexe :
Geschl. - Sesso.....

Né(e) le :
Geboren am - Nato(a) il.....

*Commune(s) d'origine :
Heimatort(e) - Comune(i) d'origine

Etat civil :
Zivilstand - Stato civile.....

N° de téléphone :
.....

E-mail :
.....

Epouse / Partenaire

Ehefrau - Sposa

Prénom(s) :
Vorname(n) - Nome(i).....

Née le
Geboren am - Nata il.....

Adresse actuelle

Rue N° chez Etage :
Strasse - Via..... Nr. - No bei - presso.....

Localité/Pays
Ort/Land - Località/Paese.....

Date du départ :

Nouvelle adresse complète

Neue Adresse - Nuovo indirizzo

Rue N° chez
Strasse - Via..... Nr. - No bei - presso.....

N° Postal, Localité/Pays
Ort/Land - Località/Paese.....

Date : Signature
Unterschrift - Firma

OBSERVATIONS :

La loi impose à chacun l'obligation d'annoncer personnellement au contrôle des habitants : son arrivée - son départ - son changement d'adresse - tout événement d'état civil le concernant, dans les 8 jours

Type de location :

- Locataire Sous-locataire
 Propriétaire Co-locataire
 Local professionnel

Type de résidence :

- Principale Secondaire

B**A remplir par l'habitant**

ARRIVEE

Changement d'adresse

DISTRIBUTION DU FORMULAIRE « B »

A remettre personnellement au contrôle des habitants de la nouvelle commune de résidence, avec une copie du bail à loyer (voir les instructions au verso)

Epoux / Partenaire / Personne seule

Familienhaupt / Partner/ Einzelperson - Capo famiglia / partner / persona sola

Nom officiel

Familiennamen - Cognome

Nom de célibataire

Geburtsname - Cognome di nascita

Prénoms

Vornamen - Nomi

Sexe :

Geschl. / Sesso

Né(e) le (jj.mm.aaaa)

Geboren am - Nato(a) il

à

in - a

Commune(s) d'origine / nationalité

Heimatort(e)/Nation. - Comune(i) d'origine/nation.

Etat civil

Zivilstand - Stato civile

dès le

ab/ dopo

Permis de séjour

Aufenthaltsbewilligung

Permesso di soggiorno

- B C F G L N Autre :

Epouse / Partenaire

Ehefrau - Sposa

- B C F G L N Autre :

Enfant(s) mineur(s) vivant dans le ménage et compris dans la déclaration d'arrivée/changement d'adresse

Minderjährige oder andere Person(en) - Minorenni o altra(e) persona(e) vivente(i) con la famiglia

Nom Prénom(s) Familiennamen Vorname(n) Cognome Nome(i)	Date de naissance Geburtsdatum Data di nascita	Lieu de naissance Geburtsort Luogo di nascita	Origine/Nationalité Heimatort(e) Origine(i)	Sexe Geschl. Sesso

Données facultatives :Epoux/Partenaire/Personne seule**Epouse/Partenaire*

**N° de téléphone(s) :

Telefonnummer /N° telefono

**e-mail :

Activité

- Salarié(e) Retraité(e) Etudiant(e)
 Sans emploi Indépendant(e) autre :

- Salarié(e) Retraité(e) Etudiant(e)
 Sans emploi Indépendant(e) autre :

Si études, école/faculté suivie :

Schule - Scuola

**Profession :

Beruf/Professione

**Employeur :

Arbeitgeber/Datore di lavoro

**** Ces informations ne sont pas transmises à des tiers non autorisés. L'employeur permet, par exemple, aux services d'urgences (police, urgence-santé, hôpitaux) d'entrer rapidement en contact avec les personnes. Lorsqu'elles sont transmises aux services officiels autorisés, ces données peuvent éviter aux administrés de devoir se rendre spécifiquement auprès du service administratif pour lequel cette information revêt une importance certaine.**

Ancienne adresse

Frühere Adresse - Indirizzo precedente

Rue

Strasse - Via

N°

Nr. - No

chez

bei - presso

N° postal - Localité/Pays

Ort/Land - Località/Paese

Nouvelle adresse dès le

Neue Adresse ab - Nuovo indirizzo dal

Nbre de pièces :

Etage :

Rue

Strasse - Via

N°

Nr. - No

chez

bei - presso

N° postal - Localité

Ort - Località

Date :

Signature

Unterschrift - Firma

OBSERVATIONS :

Extraits de la loi vaudoise du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants :

Art. 3 Déclaration d'arrivée

¹ Quiconque réside plus de trois mois consécutifs ou plus de trois mois par an dans une commune du canton, est tenu d'y annoncer son arrivée.

² Si cette condition est remplie dans plusieurs communes, l'annonce s'effectuera dans chacune d'elles.

³ Lorsqu'un séjour de plus de trois mois est d'emblée prévisible, l'annonce aura lieu dans les huit jours qui suivent l'arrivée.

Art. 4 Contenu

¹ La déclaration renseigne sur :

- le numéro d'assuré au sens de l'article 50c de la loi fédérale du 20 décembre 1946 sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) A ;
- l'identité (nom officiel de la personne et autres noms enregistrés à l'état civil, totalité des prénoms dans l'ordre exact, date et lieu de naissance, filiation, lieu(x) d'origine, sexe) de l'intéressé ;
- l'adresse et adresse postale, y compris le numéro postal d'acheminement et le lieu, l'identificateur de logement EWID, ainsi que le numéro de logement (art. 10 LVLHR) s'il existe ;
- l'état civil ;
- l'appartenance à une communauté religieuse reconnue de droit public ou reconnue d'une autre manière par le canton ;
- la nationalité ;
- le type d'autorisation, si la personne est de nationalité étrangère ;
- l'identité du conjoint ou du partenaire enregistré et des enfants mineurs faisant ménage commun avec lui ;
- la date d'arrivée dans la commune ;
- le précédent et les éventuels autres lieux de résidence ;
- l'établissement ou le séjour dans la commune ;
- la commune d'établissement ou de séjour .

² Les renseignements doivent obligatoirement être fournis, à l'exception des indications relatives à l'appartenance religieuse, qui sont facultatives. Elles peuvent être corrigées gratuitement et en tout temps sur demande de l'intéressé.

Art. 5 Changement de situation

¹ Tout d'éménagement, y compris au sein d'un même bâtiment, tout changement d'état civil, d'adresse ou d'adresse postale y compris le numéro d'acheminement doit être signalé dans les huit jours.

Art. 8 Moyens de légitimation

¹ En déclarant son arrivée dans une commune, le citoyen suisse est tenu de présenter soit un acte d'origine, un certificat individuel d'état civil ou un certificat de famille. La personne en séjour doit fournir une attestation d'établissement.

² L'étranger doit produire une pièce de légitimation reconnue selon le droit fédéral. S'il est déjà titulaire d'une autorisation de courte durée, de séjour ou d'établissement, il la présentera.

³ La production du certificat de famille ou d'un certificat de partenariat est toujours requise lorsque le conjoint, le partenaire enregistré ou les enfants mineurs sont inclus dans la déclaration d'arrivée.

Modalités d'inscription lors de l'arrivée

Pour les ressortissants suisses

Le nouvel habitant, ou son conjoint, doit se présenter personnellement au guichet.

La taxe communale d'arrivée peut s'élever jusqu'à CHF 30.00 par déclaration

Les documents à fournir – qui doivent correspondre à l'état civil actuel de son titulaire – sont :

Célibataire -18 ans	Célibataire +18 ans	Marié, divorcé, veuf
Acte d'origine ou certificat individuel d'état civil ou certificat de famille suisse des parents	Acte d'origine ou certificat individuel d'état civil	*Certificat de famille suisse, acte d'origine ou certificat individuel d'état civil pour les personnes seules
La présentation d'un * certificat de famille suisse ou d'un acte de famille est systématiquement requise si l'annonce d'arrivée comprend le conjoint et/ou les enfants mineurs .		
Pour les personnes qui souhaitent séjourner en résidence secondaire tout en conservant leur résidence principale dans une autre commune, la production d'une attestation d'établissement (appelée également selon les cantons: attestation de domicile ou de résidence) délivrée spécifiquement par la commune de résidence principale, est exigée.		

**A dater du 1^{er} janvier 2005, le livret de famille suisse n'est plus un document officiel d'état civil. Il n'est dès lors plus admis ; le certificat de famille remplace le livret de famille. Seuls les documents conformes à l'état civil actuel de leurs titulaires sont admis.*

Pour les ressortissants étrangers

Il convient de se présenter personnellement muni, en sus des documents d'état civil conformes à leur état civil actuel (acte de naissance, de mariage, etc...), des papiers de légitimation nationaux valables (carte d'identité ou passeport pour les Européens, passeports pour les autres ressortissants étrangers), ainsi que le livret pour étrangers si vous en êtes titulaire.

Des documents supplémentaires peuvent être requis selon la situation personnelle des arrivants. Des émoluments cantonaux et fédéraux complémentaires seront requis.

Dans tous les cas et afin de répondre aux exigences de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres, **le contrat de bail est sollicité** lors de l'annonce d'arrivée ou d'un changement d'adresse ou, à défaut, une attestation du logeur peut être exigée (modèle à disposition sous <http://www.avdch.ch/formulaires.php>)

La liste des bureaux communaux de contrôle des habitants et leurs horaires d'ouverture peut être consultée sur le site www.avdch.ch

B**Type de location :**

- Locataire
 Sous-locataire
 Propriétaire
 Local professionnel

**A remplir très lisiblement
par l'habitant**

DISTRIBUTION DU FORMULAIRE :

**A remettre au bureau du contrôle des
habitants de l'ancienne commune de
résidence**

DEPART

Epoux / Partenaire / Personne seule

Familienhaupt oder Einzelperson - Capo famiglia o persona sola

Nom
 Familienname - Cognome.....

Nom de célibataire
 Mädchennamen - Cognome da ragazza

Prénom(s) :
 Vorname(n) - Nome(i).....

Sexe :
 Geschl. - Sesso.....

Né(e) le :
 Geboren am - Nato(a) il.....

*Commune(s) d'origine :
 Heimatort(e) - Comune(i) d'origine

Etat civil :
 Zivilstand - Stato civile.....

Epouse / Partenaire

Ehefrau - Sposa

Prénom(s) :
 Vorname(n) - Nome(i).....

Née le
 Geboren am - Nata il.....

Enfant(s) mineur(s) vivant dans le ménage et compris dans la déclaration de départ

Minderjährige oder andere Person(en) - Minorenni o altra(e) persona(e) vivente(i) con la famiglia

Nom Prénom(s) Familienname Vorname(n) Cognome Nome(i)	Date de naissance Geburtsdatum Data di nascita	Lieu de naissance Geburtsort Luogo di nascita	*Origine/Nationalité Heimatort(e) Origine(i)	Sexe Geschl. Sesso

Adresse actuelle

Rue
 Strasse - Via..... N°
 Nr. - No..... chez
 bei - presso.....

Localité/Pays
 Ort/Land - Località/Paese.....

Date du départ :

Nouvelle adresse complète

Neue Adresse - Nuovo indirizzo

Rue
 Strasse - Via..... N°
 Nr. - No..... chez
 bei - presso.....

N° Postal, Localité/Pays
 Ort/Land - Località/Paese.....

Date : Signature
 Unterschrift - Firma

OBSERVATIONS :

La loi impose à chacun l'obligation d'annoncer personnellement au contrôle des habitants : son arrivée - son départ - son changement d'adresse - tout événement d'état civil le concernant, dans les 8 jours

C**Type de location :**

- Locataire
 Sous-locataire
 Propriétaire
 Local professionnel

A remplir par l'habitant**DEPART****DISTRIBUTION DU FORMULAIRE :**

A remettre, par l'habitant, au fournisseur d'énergie (Services industriels ou autres)

Epoux / Partenaire / Personne seule

Familienhaupt oder Einzelperson - Capo famiglia o persona sola

Nom

Familienname - Cognome.....

Nom de célibataire

Mädchenname - Cognome da ragazza

Prénom(s) :

Vorname(n) - Nome(i).....

Sexe :

Geschl. - Sesso.....

Né(e) le :

Geboren am - Nato(a) il.....

***Commune(s) d'origine :**

Heimatort(e) - Comune(i) d'origine

Etat civil :

Zivilstand - Stato civile.....

N° de téléphone :

.....

E-mail :

.....

Epouse / Partenaire

Ehefrau - Sposa

Prénom(s) :

Vorname(n) - Nome(i).....

Née le

Geboren am - Nata il.....

Adresse actuelle**Rue**

Strasse - Via.....

N°

Nr. - No

chez

bei - presso.....

Etage :**Localité/Pays**

Ort/Land - Località/Paese.....

Date du départ :

Nouvelle adresse complète

Neue Adresse - Nuovo indirizzo

Rue

Strasse - Via.....

N°

Nr. - No

chez

bei - presso.....

N° Postal, Localité/Pays

Ort/Land - Località/Paese.....

Date :

Signature

Unterschrift - Firma

OBSERVATIONS :

La loi impose à chacun l'obligation d'annoncer personnellement au contrôle des habitants : son arrivée - son départ - son changement d'adresse - tout événement d'état civil le concernant, dans les 8 jours